

## FICHE DE PRET MATERIEL INFORMATIQUE

### Emprunteur :

Nom et prénom du collaborateur	BACHELET Christophe
Manager	Jovan GARIC
Nom Client	JCDECAUX
Période d'emprunt	2 ans
Lieu d'utilisation :	Siège

### Description du matériel dont accessoires :

**Modèle :** iPhone 13 Midnight  
**No de série :** YKV7HFL690  
**Accessoire :** câble et écouteurs

### Etat du matériel :


Etat lors de l'emprunt	Etat lors du retour
Neuf	

### Règles de prêt :

- **VOLE** : une déclaration de vol au commissariat sera exigée, le remplacement se fera uniquement sous cette condition, sinon le matériel sera considéré perdu
- **CASSE** : la première réparation sera à la charge de Consultance IT, la suivante à la charge de l'emprunteur. Si le matériel n'est pas réparable, il sera considéré perdu.
- **PERDU** : le paiement d'un pourcentage de la valeur d'achat de l'équipement prêté sera demandé
  - o Equipement neuf à 1 an : 30% de la valeur neuve
  - o Equipement de 1 à 2 ans : 20% de la valeur neuve

Les accessoires seront exclusivement remplacés en cas de panne, défaut connu ou identifiable. Aucun remplacement ne sera effectué en cas de perte, de vol ou de négligence dans leur utilisation. Leur remplacement est donc à la charge de l'utilisateur.

En cas de restitution définitive de votre matériel, celui-ci devra être le même que celui qui figure sur la fiche de prêt que vous avez signée lors de la remise de votre matériel. En cas de restitution incomplète, les éléments manquants devront être remplacés. A défaut, les règles évoquées ci-dessus seront appliquées.

Remis le : 04/03/2022	Restitué le :
Signature de l'emprunteur	Signature de l'emprunteur
	
Visa Consultance IT	Visa Consultance IT